

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2023

N° 9-2023

Objet : Décisions du Président

Jean LAVIOLETTE, Président de la Communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu les délibérations N° 23-2020 et N° 48-2020 des Conseils communautaires des 11 juillet 2020 et 21 octobre 2020 portant délégation générale au Président,

Prend acte des décisions suivantes,

N° 69-2022	<i>Société Dematis - Reconduction contrat solution e-convocations.com</i>
N° 70-2022	<i>EDF - Contrat de fourniture d'électricité rue René Cassin à Chevry-Cossigny - Contrat N° 2010006802315</i>
N° 71-2022	<i>EDF - Contrat de fourniture d'électricité provisoire pour le village de Noël de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie - Contrat N° 2010006685196</i>
N° 72-2022	<i>Attribution du marché N° 3-2022 : Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie</i>
N° 73-2022	<i>Société Finances et Territoires - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie financière portant sur le montage de dossiers de demande de financements pour les projets d'investissement</i>
N° 1-2023	<i>Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne - Service de médecine professionnelle et préventive</i>
N° 2-2023	<i>Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Amicale du Personnel de Brie-Comte-Robert</i>
N° 3-2023	<i>Modifie la décision N° 47-2022 Objet : Association GDSA 77 - Convention de partenariat dans le cadre de la destruction de nids de frelons asiatique</i>
N° 4-2023	<i>OPERIS - Contrat de maintenance OXALIS / GNAU N° MNT-2022-0867 – Gestion des dossiers d'application du droit des sols – Gestion du cadastre et de l'urbanisme</i>
N° 5-2023	<i>Convention de mise à disposition du complexe sportif Blaise Pascal au profit du Centre de Secours de Brie-Comte-Robert</i>

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 02 février 2023.

Le Président,  
Jean LAVIOLETTE.



Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

### SEANCE DU MERCREDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-six janvier deux mille vingt-trois s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

#### Etaiant présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, VINIT et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, COULOUMY, DENION, LAVIOLETTE, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

#### Etaiant représentés :

Madame BOYER pouvoir à Monsieur BEZOT.  
Madame GONZAGUE pouvoir à Monsieur WOFYSY.  
Madame SAUVIGNON pouvoir à Madame NOEL.  
Monsieur DARMON pouvoir à Monsieur VILLAÇA.  
Monsieur DUPUY pouvoir à Madame BERNARDO.  
Monsieur BOURCHADA pouvoir à Monsieur COLLON.  
Monsieur SAUVIGNON pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.

#### Etaiant absents excusés :

Madame MERIAUX et Monsieur MORIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **21**

Membres excusés et représentés : **7**

Membres absents non représentés : **2**